Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

pour

Regard des cadres sur le marché de l'emploi

De l'attentisme à l'exigence

Etude IFOP pour Cadremploi - Vague 7

Juin 2011

Note Méthodologique

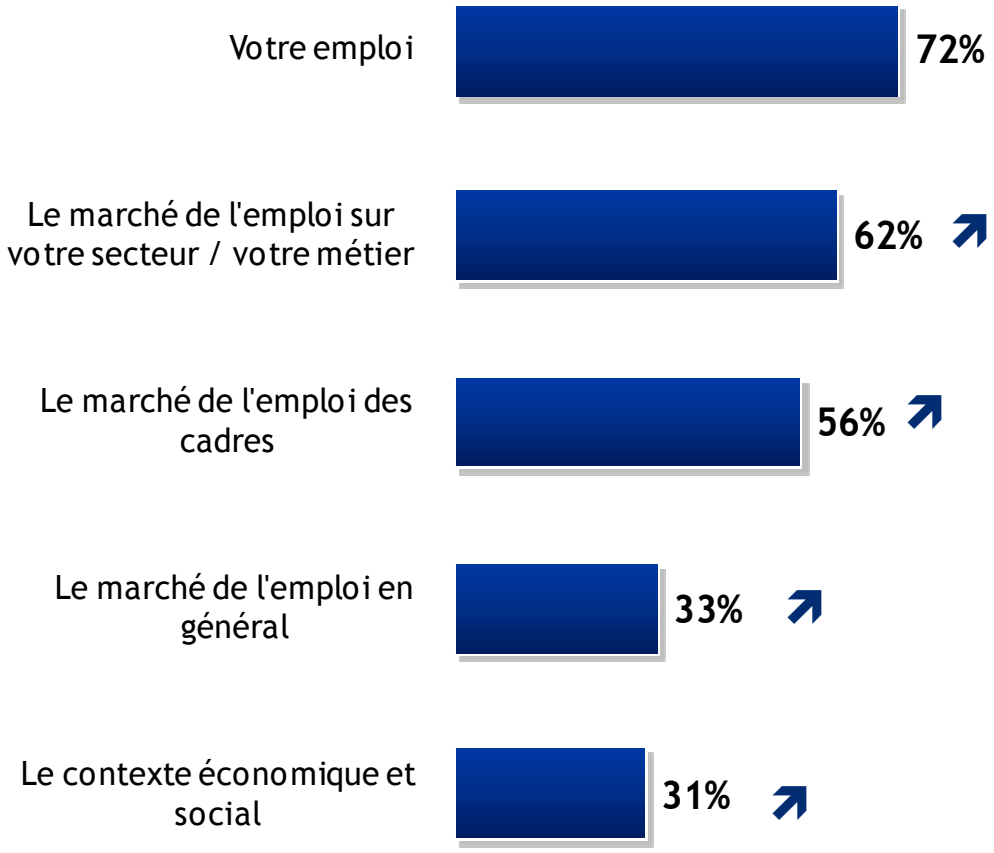
Etude réalisée pour :	**Cadremploi**
Echantillon :	Echantillon de **1003** personnes, représentatif de la population cadre sous contrat de droit privé. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, niveau de diplôme, secteur d'activité, région) après stratification par taille d'entreprise, région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil :	Les interviews ont été réalisées en ligne *(Computer Assisted Web Interviewing)*.
Dates de terrain :	Du 2 au 7 mai 2011

A I Le marché de l'emploi et le contexte économique vus par les cadres

Les cadres toujours plus optimistes pour leur emploi

Question : Diriez-vous qu'actuellement vous êtes optimiste ou pessimiste en ce qui concerne ... ?

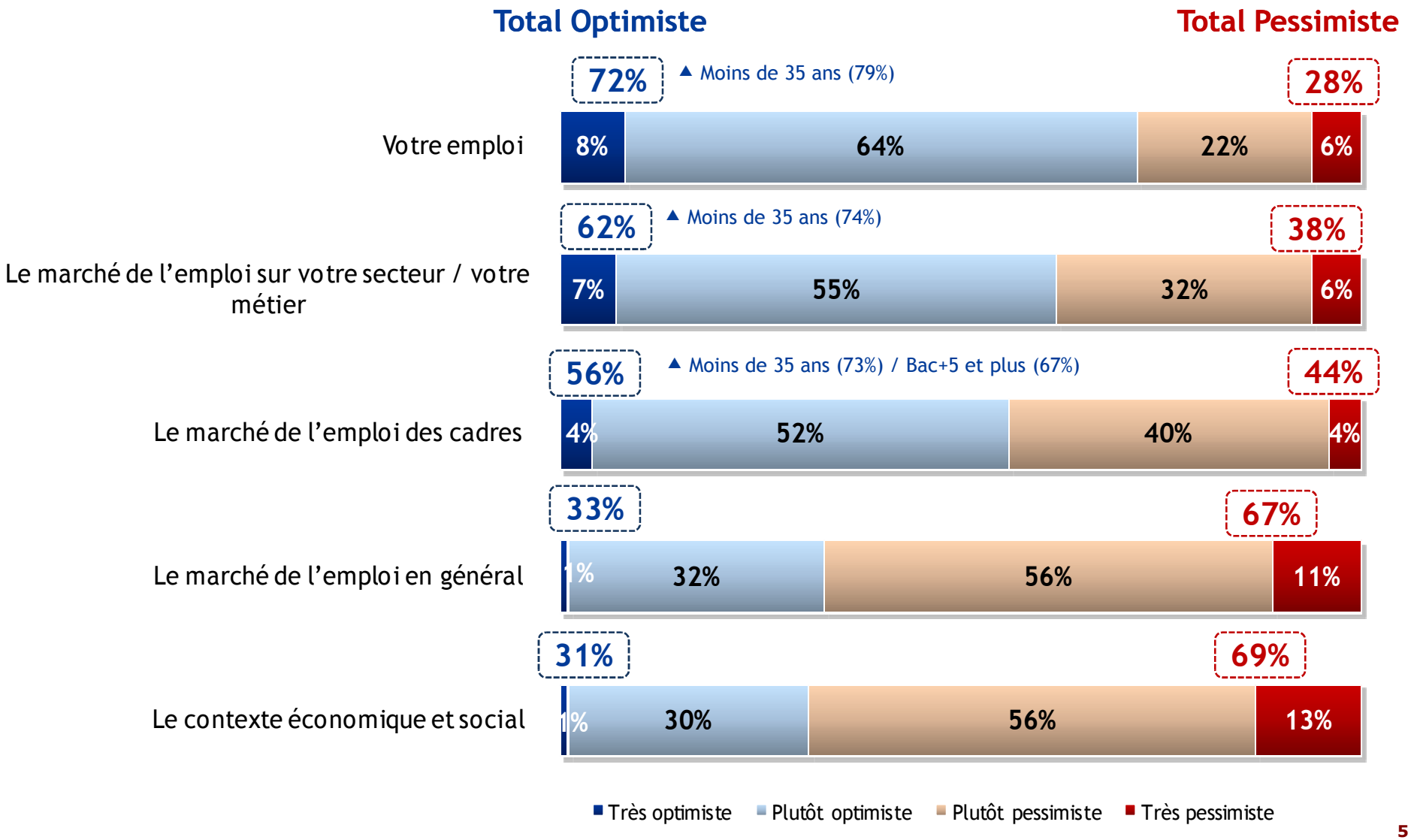
Total Optimiste



	Rappel Déc. 2010	Rappel Mai 2010	Rappel Déc. 2009	Rappel Mai 2009	Rappel Déc. 2008	Rappel Juin 2008
Votre emploi	69%	63%	66%	69%	65%	67%
Le marché de l'emploi sur votre secteur / votre métier	57%	43%	46%	42%	43%	54%
Le marché de l'emploi des cadres	49%	34%	34%	26%	28%	58%
Le marché de l'emploi en général	24%	21%	22%	12%	13%	44%
Le contexte économique et social	24%	25%	33%	26%	18%	25%

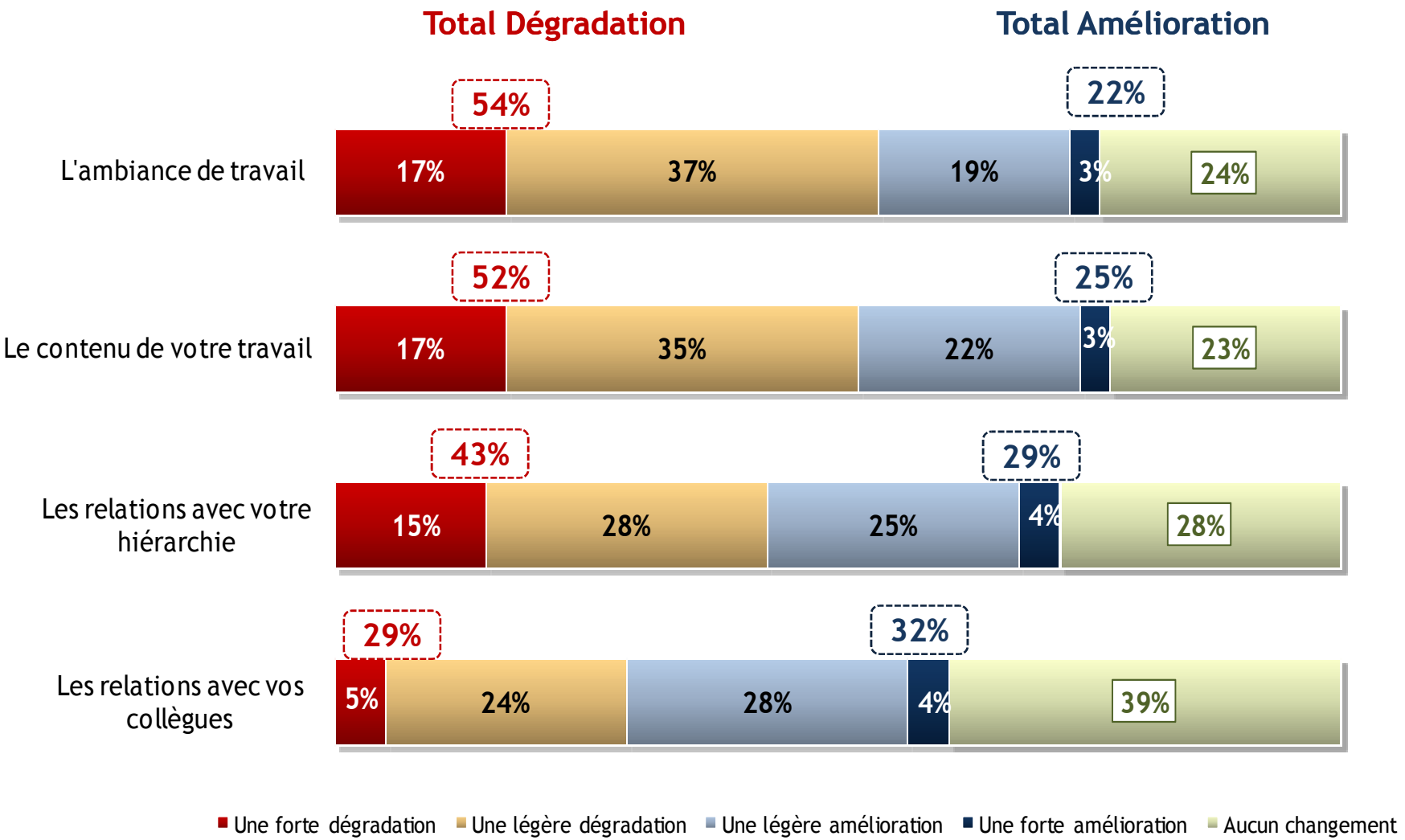
L'optimisme demeure minoritaire sur le contexte économique et social

Question : Diriez-vous qu'actuellement vous êtes optimiste ou pessimiste en ce qui concerne ... ?



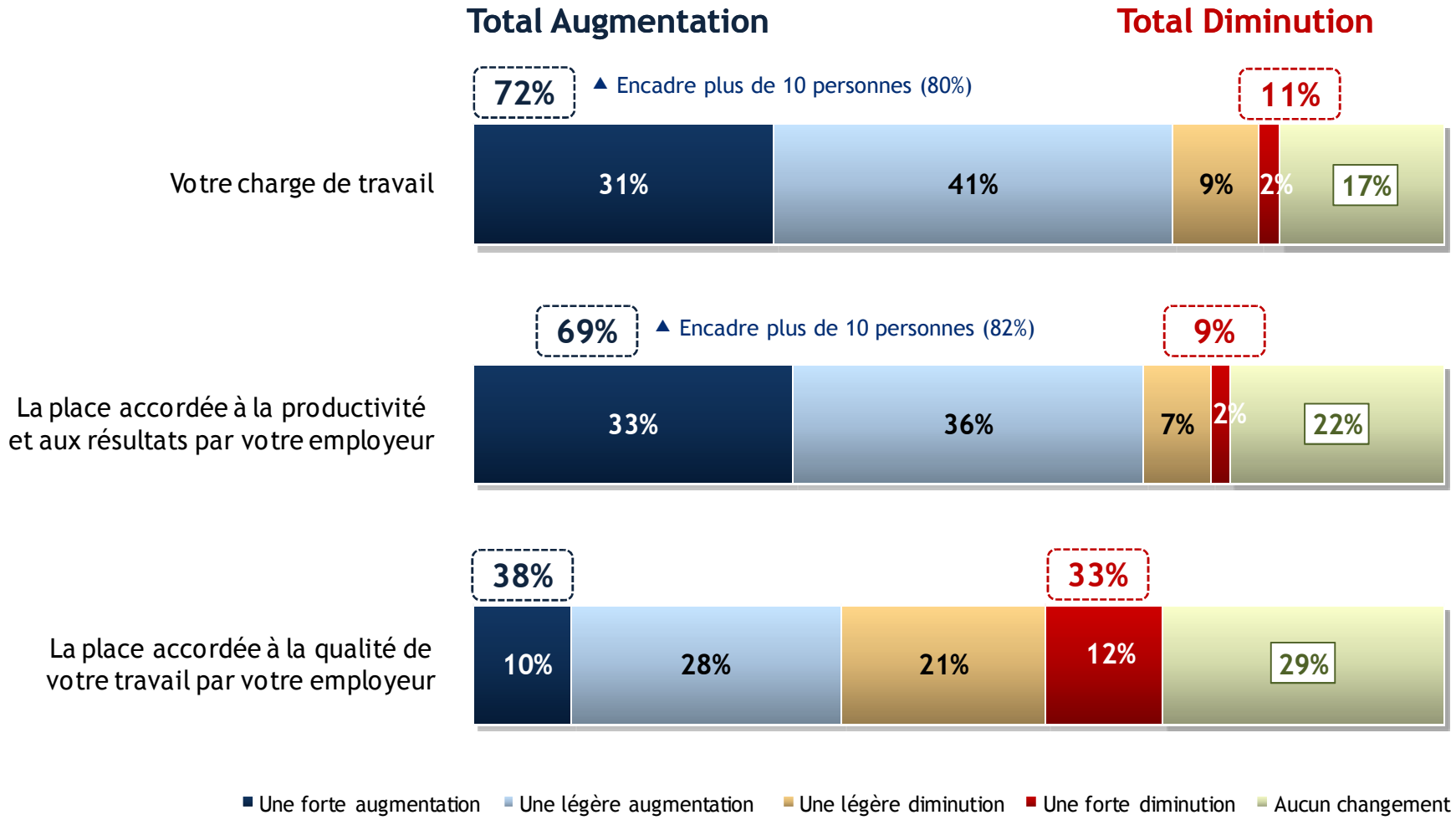
Une situation toujours dégradée dans leur poste actuel

Question : Ressentez-vous une amélioration ou une dégradation de votre activité dans chacun des domaines suivants du fait du contexte économique actuel ?



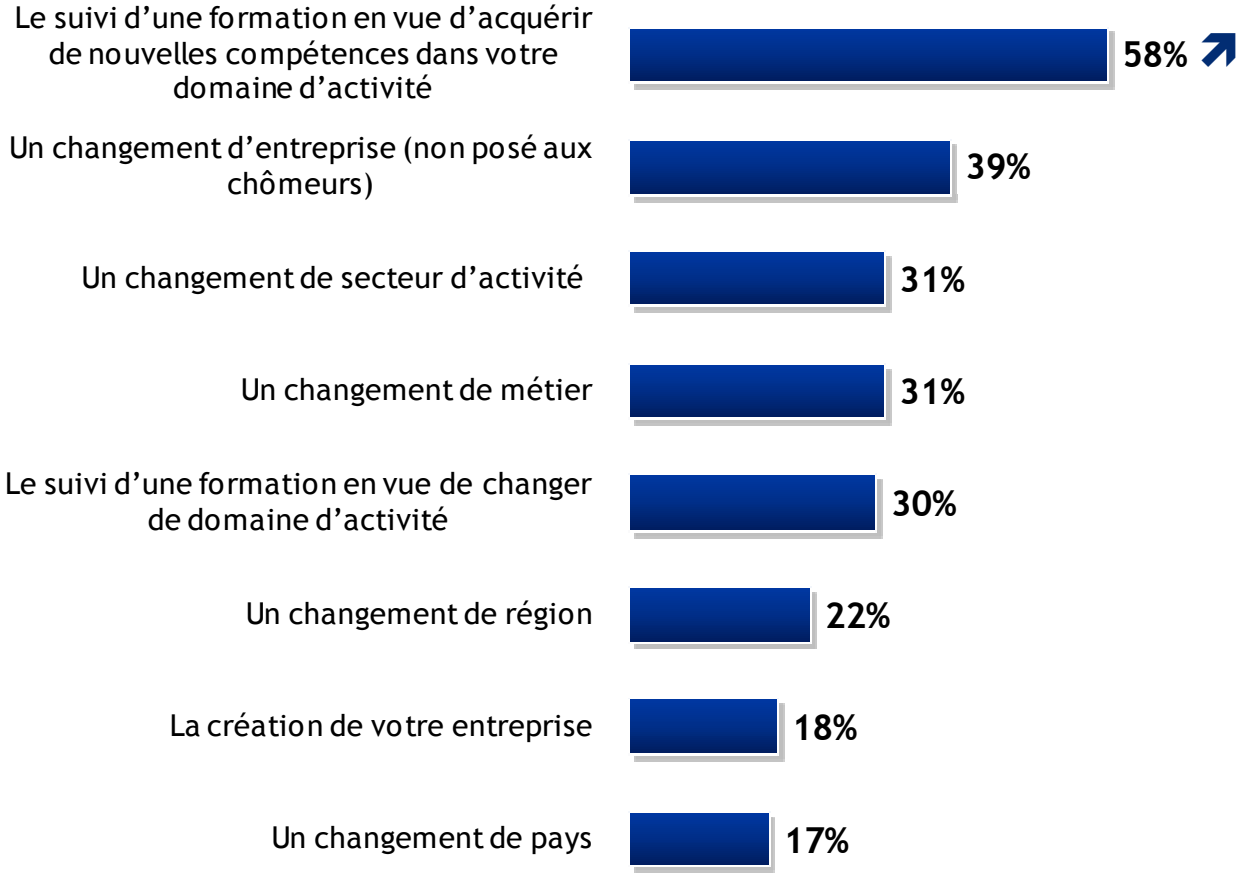
72% des cadres constatent une augmentation de leur charge de travail

Question : Et ressentez-vous une augmentation, une diminution, ou aucun changement de chacun des éléments suivants du contexte économique actuel ?



Les cadres sont prêts au changement

Question : Le contexte économique actuel vous incite-t-il ou non à envisager les actions suivantes ? [1]



	Rappel Décembre 2010	Rappel Mai 2010	Rappel Mai 2009
Le suivi d'une formation en vue d'acquérir de nouvelles compétences dans votre domaine d'activité	54%	50%	48%
Un changement d'entreprise (non posé aux chômeurs)	37%	32%	NP
Un changement de secteur d'activité	31%	28%	29%
Un changement de métier	30%	26%	29%
Le suivi d'une formation en vue de changer de domaine d'activité	27%	25%	29%
Un changement de région	22%	18%	23%
La création de votre entreprise	19%	15%	18%
Un changement de pays	16%	11%	13%

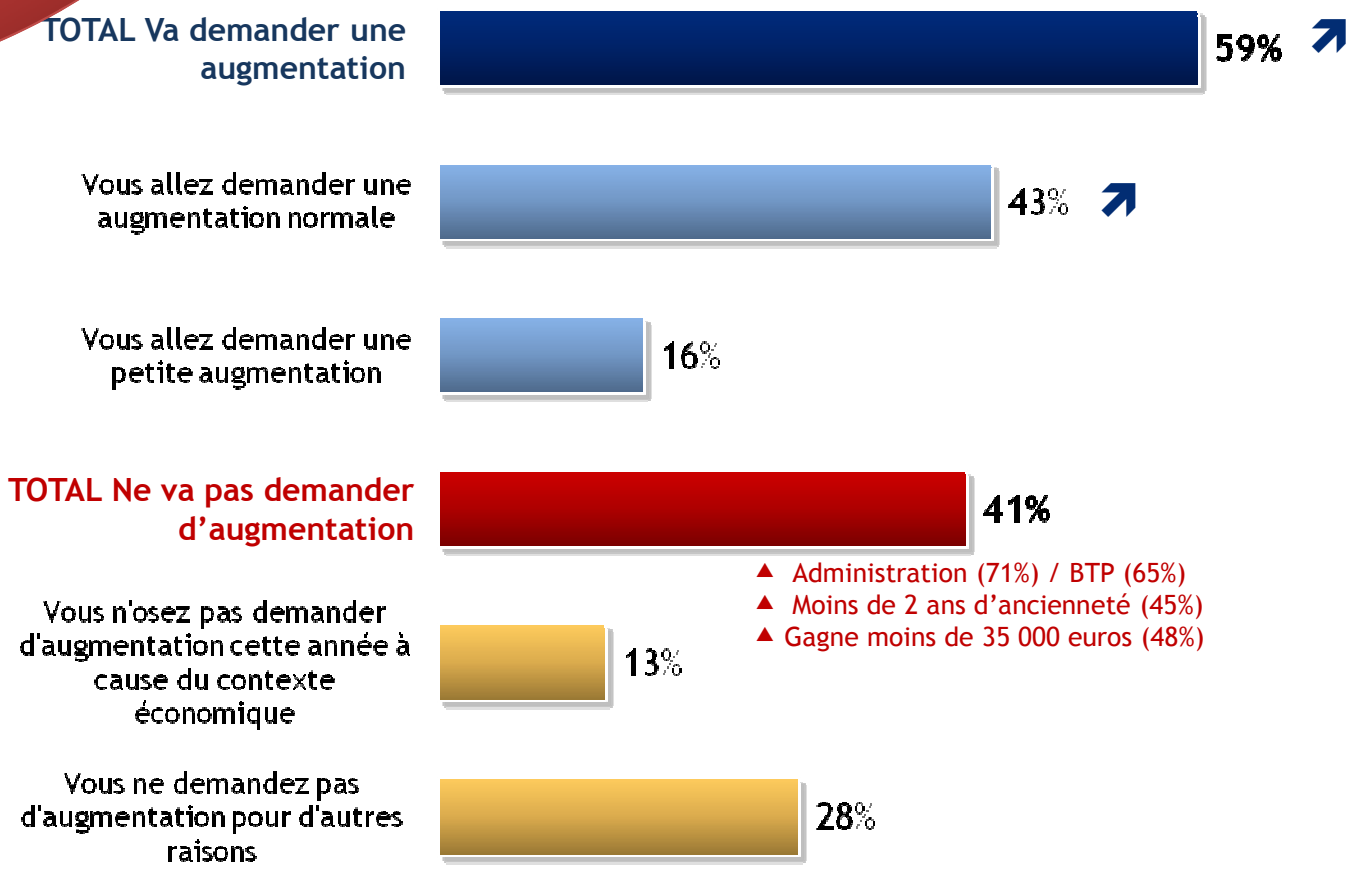
[1] Avant mai 2010, l'intitulé de la question était : « Le contexte de crise vous incite-t-il ou non à envisager les actions suivantes ?

B | Quelles évolutions de salaire pour les cadres ?

Une large majorité de cadres demande une augmentation en ce début d'année

Rappel Vague 6 Décembre 2010

: *Concernant votre salaire fixe, quelle est la situation qui vous décrit le mieux ?* [1]

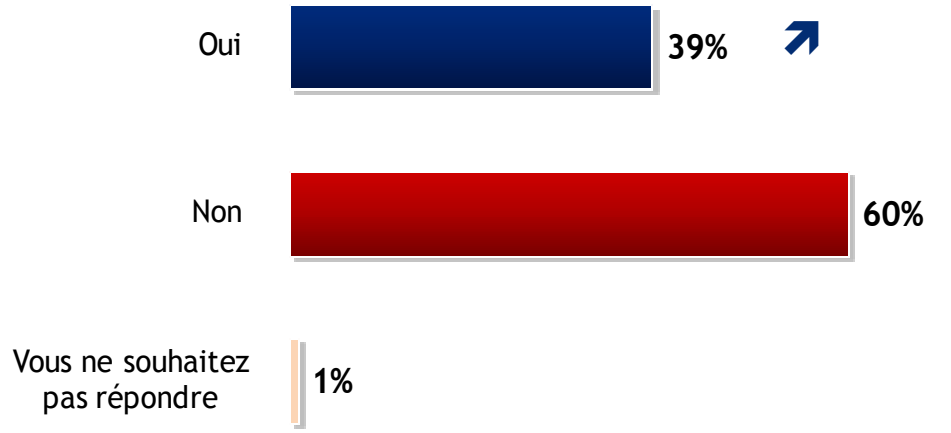


	Rappel Décembre 2009	Rappel Décembre 2008
TOTAL Va demander une augmentation	46%	55%
Vous allez demander une augmentation normale	34%	47%
Vous allez demander une petite augmentation	12%	8%
TOTAL Ne va pas demander d'augmentation	54%	45%
Vous n'osez pas demander d'augmentation cette année à cause du contexte économique	18%	8%
Vous ne demandez pas d'augmentation pour d'autres raisons	36%	37%

[1] En décembre 2008, la question était « Concernant votre salaire, quelle est la situation qui vous décrit le mieux ? »

Plus d'augmentations mais toujours en deçà des attentes des cadres

Question : Votre salaire fixe a-t-il augmenté en début d'année 2011 ?
(Attention, nous ne parlons que du fixe et non des éventuelles parties variables)

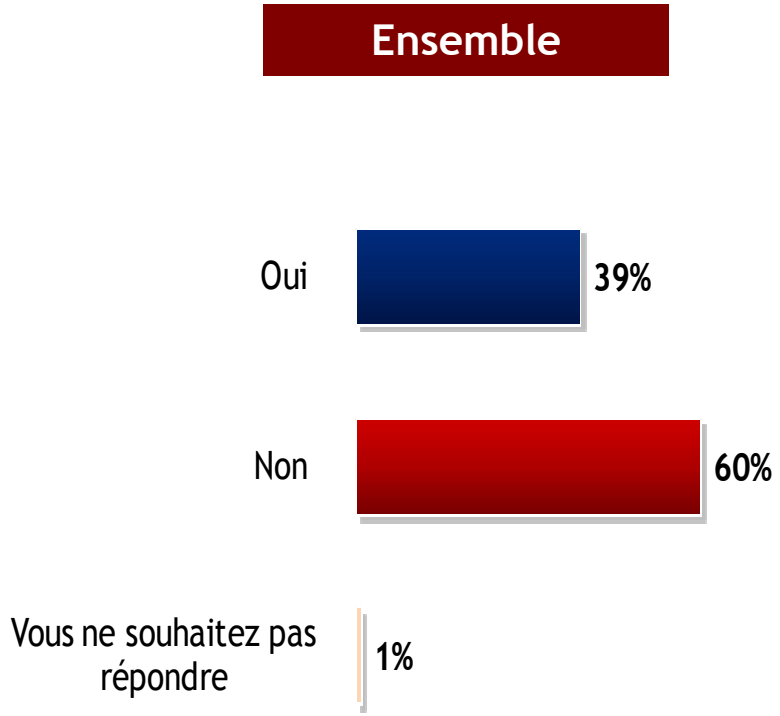


	Rappel Déc. 2010[1]	Rappel Mai 2010	Rappel Déc. 2009[1]	Rappel Mai 2009	Rappel Déc. 2008[1]
Oui	54%	34%	55%	36%	55%
Non	46%	65%	45%	63%	39%
Vous ne souhaitez pas répondre	-	1%	-	1%	-
Ne se prononcent pas	-	-	-	-	6%

[1] En décembre 2010 (de même qu'en décembre 2009 et en décembre 2008), la question était « Pensez-vous qu'au final votre salaire fixe va augmenter début 2011 ? »

La majorité (50%) des cadres les mieux rémunérés ont été augmentés

Question : Votre salaire fixe a-t-il augmenté en début d'année 2011 ? (Attention, nous ne parlons que du fixe et non des éventuelles parties variables)



Selon la rémunération brute annuelle

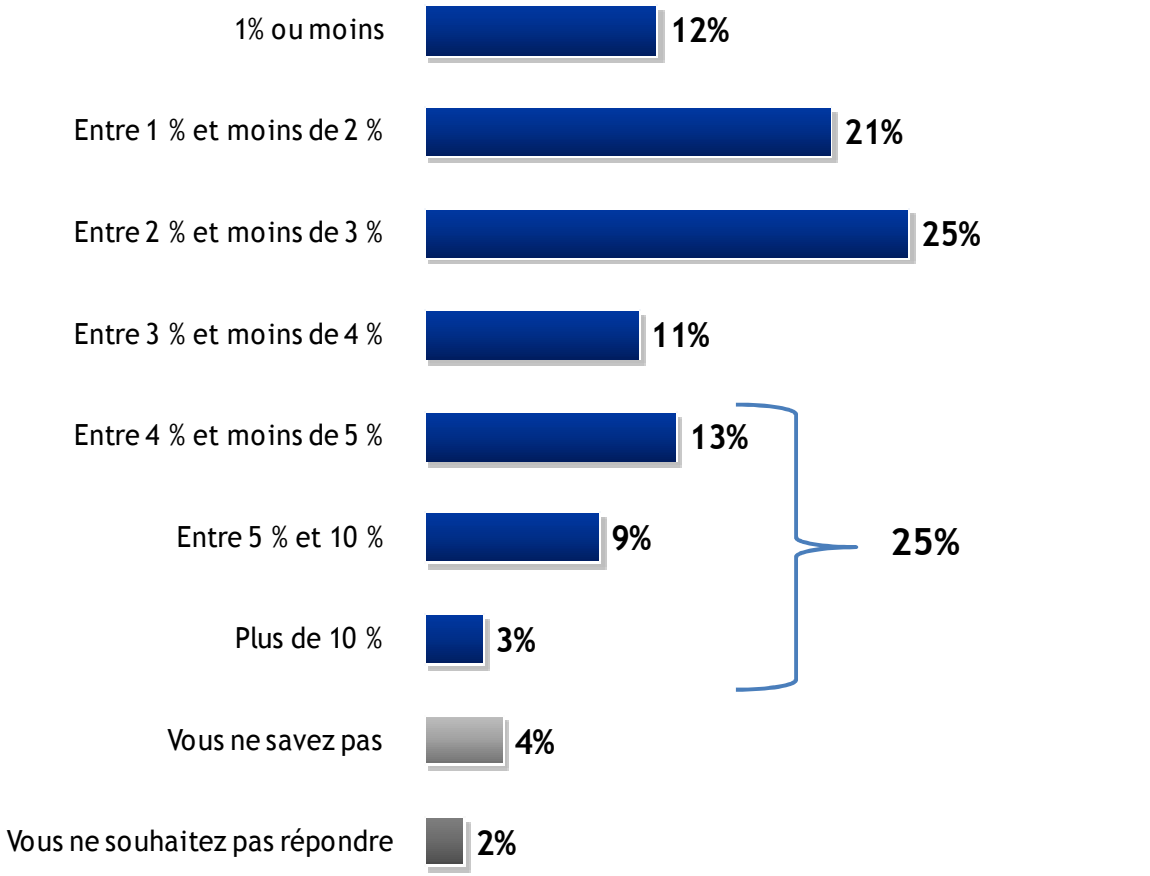
Moins de 35 000 €	De 35 000 à moins de 40 000 €	De 40 000 à moins de 44 000 €	De 45 000 à moins de 50 000 €	De 50 000 à moins de 60 000 €	Plus de 60 000 €
31%	38%	45%	38%	44%	50%
69%	60%	54%	62%	56%	50%
-	2%	1%	-	-	-

Base : question posée uniquement aux cadres en activité citant « gagner plus » dans leurs attentes prioritaires en cas de changement d'entreprise, soit 62% de l'échantillon.

[1] En décembre 2010, la question était « Pensez-vous qu'au final votre salaire fixe va augmenter début 2011 ? » et n'était posée qu'aux cadres envisageant de demander une augmentation pour 2011.

69% des augmentations sont inférieures à 4%

Question : De quel pourcentage votre salaire fixe a-t-il augmenté en 2011 ?



	Rappel Mai 2010	Rappel Mai 2009
1% ou moins	12%	9%
Entre 1 % et moins de 2 %	27%	28%
Entre 2 % et moins de 3 %	16%	23%
Entre 3 % et moins de 4 %	17%	12%
Entre 4 % et moins de 5 % / Entre 5 % et 10 % / Plus de 10 %	23%	22%
Vous ne savez pas	4%	2%
Vous ne souhaitez pas répondre	1%	4%

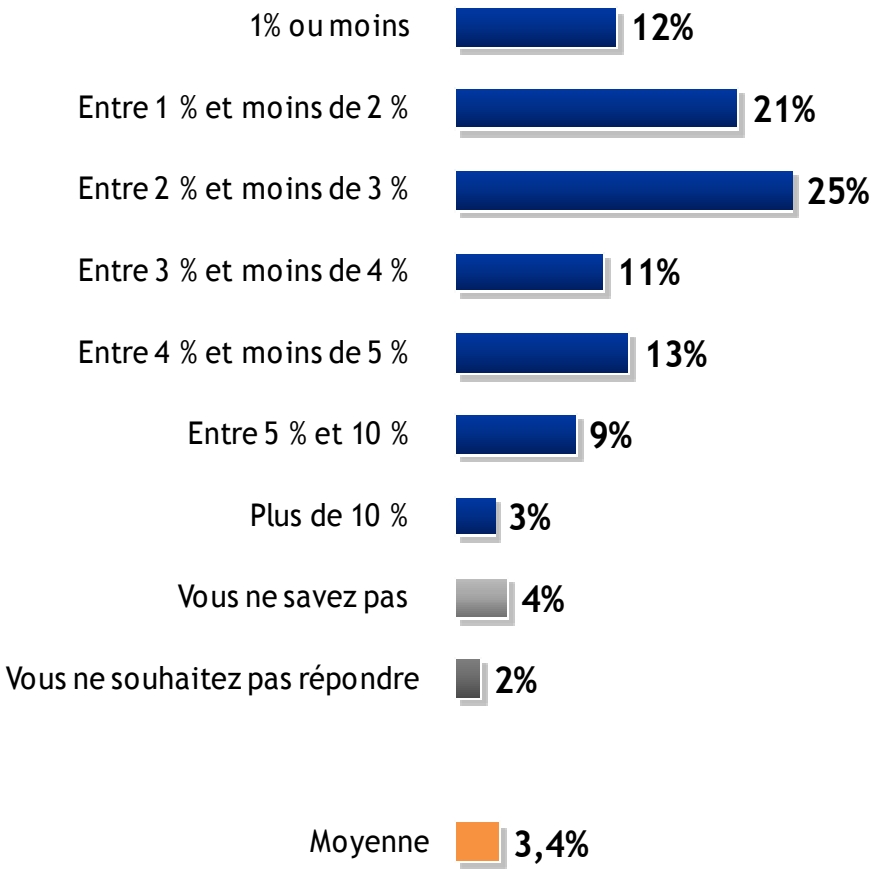
Moyenne : 3,4% chez ceux ayant été augmentés

▲ Moins de 20 salariés (4,7%) / Moins de 35 ans (4,4%) / Région parisienne (4%)
▼ 50 ans et plus (2,5%) / BTP (2,5%) / Administration (2,4%) / Bac ou diplôme inférieur (2,4%)

Des augmentations plus élevées pour les cadres les mieux rémunérés

Question : De quel pourcentage votre salaire fixe a-t-il augmenté en 2011 ?

Ensemble

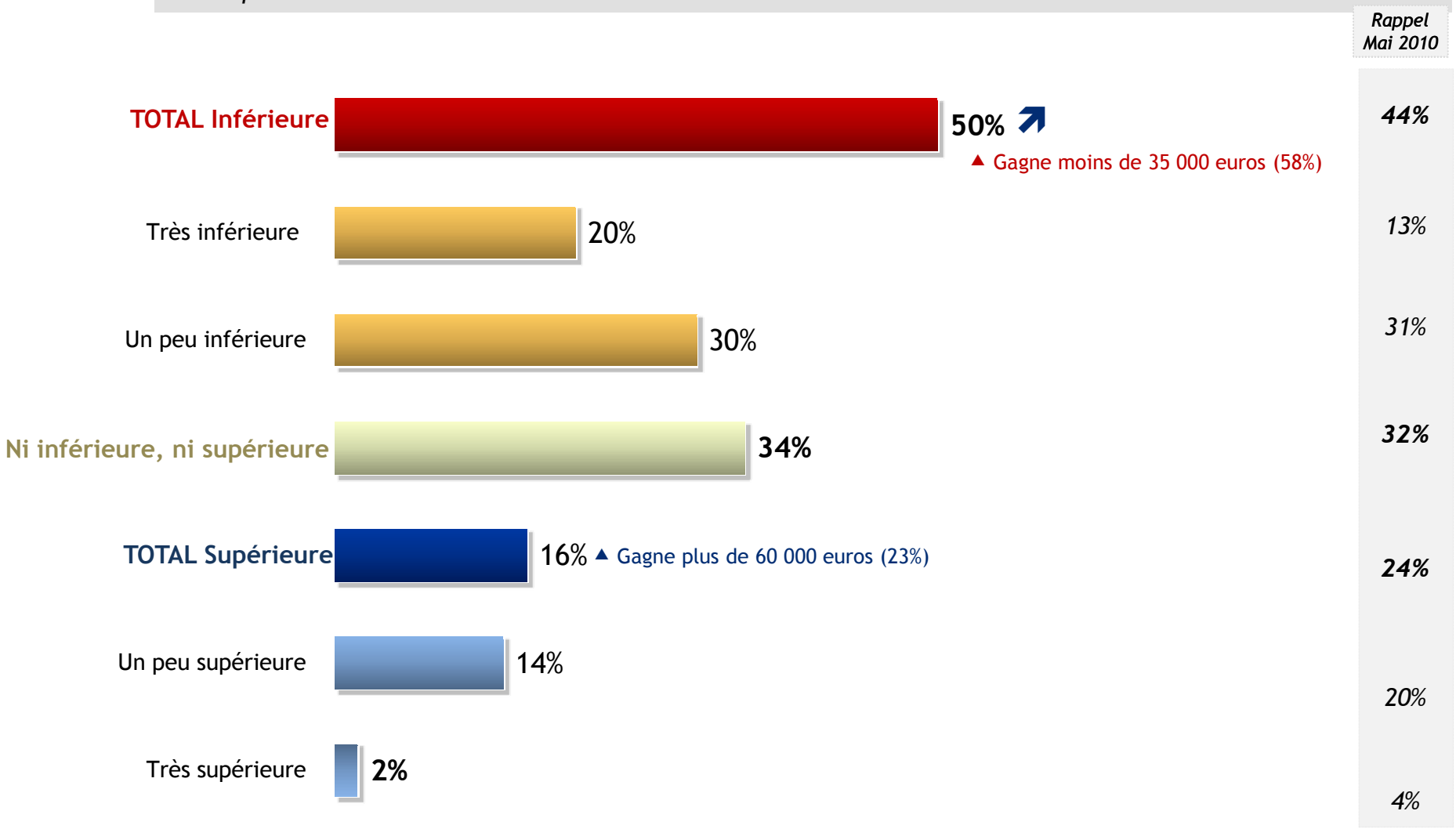


Selon la rémunération brute annuelle

Moins de 35 000 €	De 35 000 à moins de 40 000 €	De 40 000 à moins de 44 000 €	De 45 000 à moins de 50 000 €	De 50 000 à moins de 60 000 €	Plus de 60 000 €
15%	19%	7%	2%	12%	7%
22%	31%	22%	16%	14%	18%
18%	21%	29%	34%	25%	31%
5%	7%	10%	21%	20%	9%
20%	14%	11%	16%	11%	10%
8%	3%	10%	9%	9%	14%
1%	2%	4%	2%	7%	7%
10%	2%	7%	-	2%	2%
1%	1%	-	-	-	2%
3%	2,6%	3,6%	3,5%	4,1%	4,3%

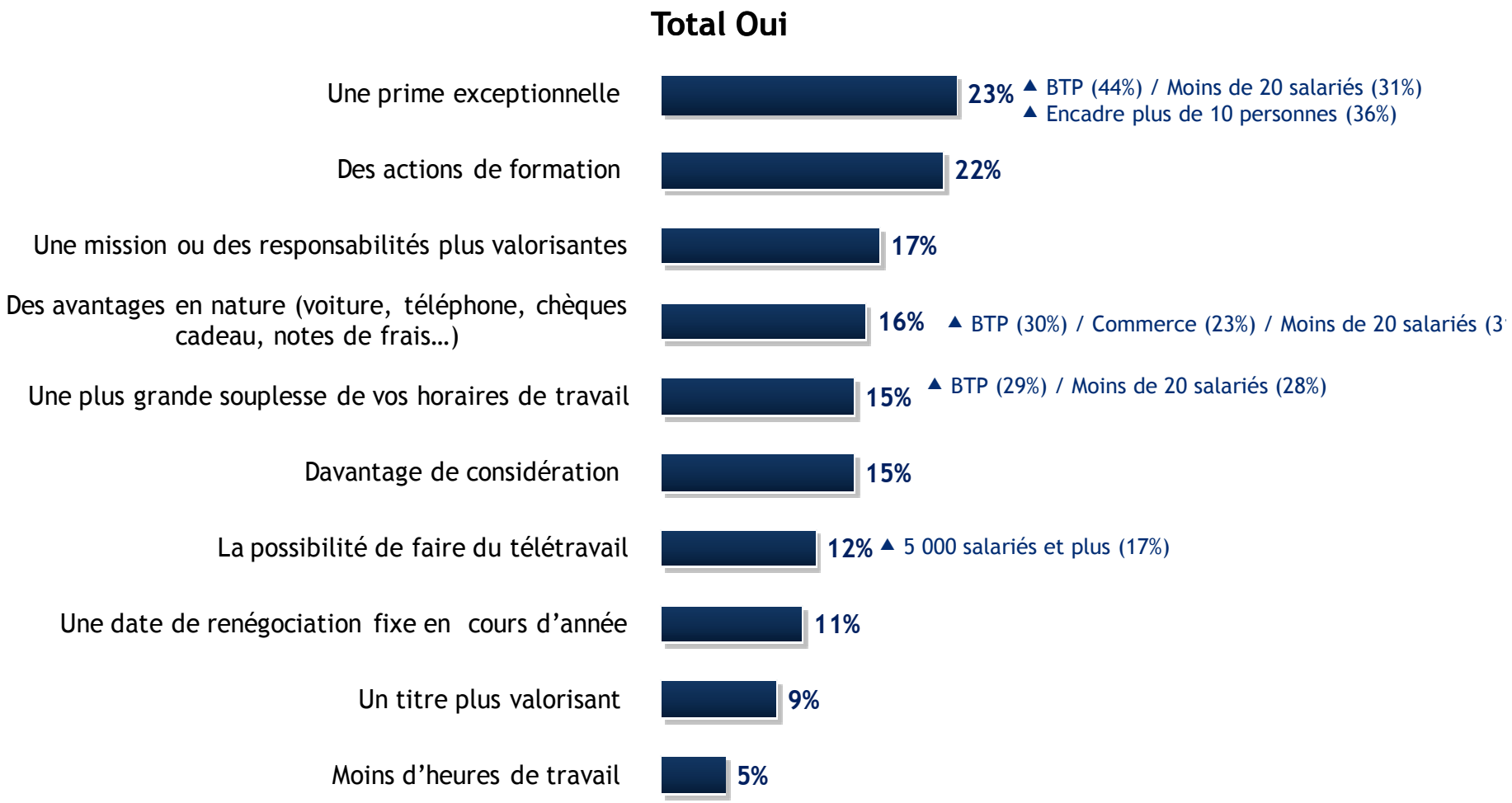
L'évolution de salaire est décevante pour 1 cadre sur 2

Question : Cette augmentation de salaire a-t-elle été inférieure, identique ou supérieure à celle que vous pensiez recevoir ?



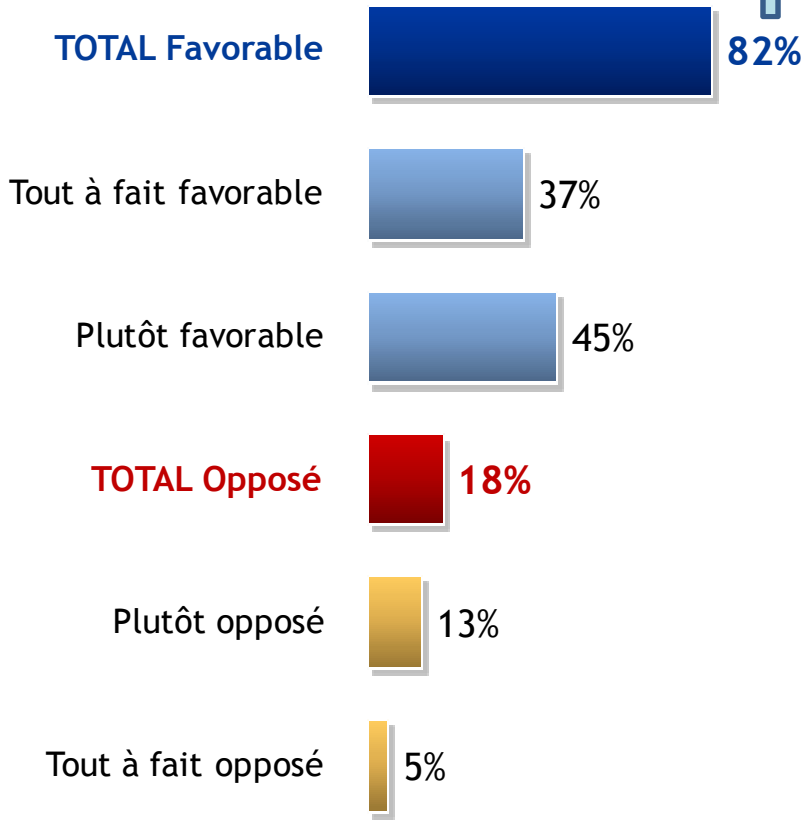
Des primes et des formations pour compenser l'absence d'augmentation

Question : Avez-vous bénéficié de ces différents gestes ou avantages de la part de votre employeur pour compenser l'absence ou une faible augmentation de votre salaire à la fin de l'année 2010 ou au début 2011 ?

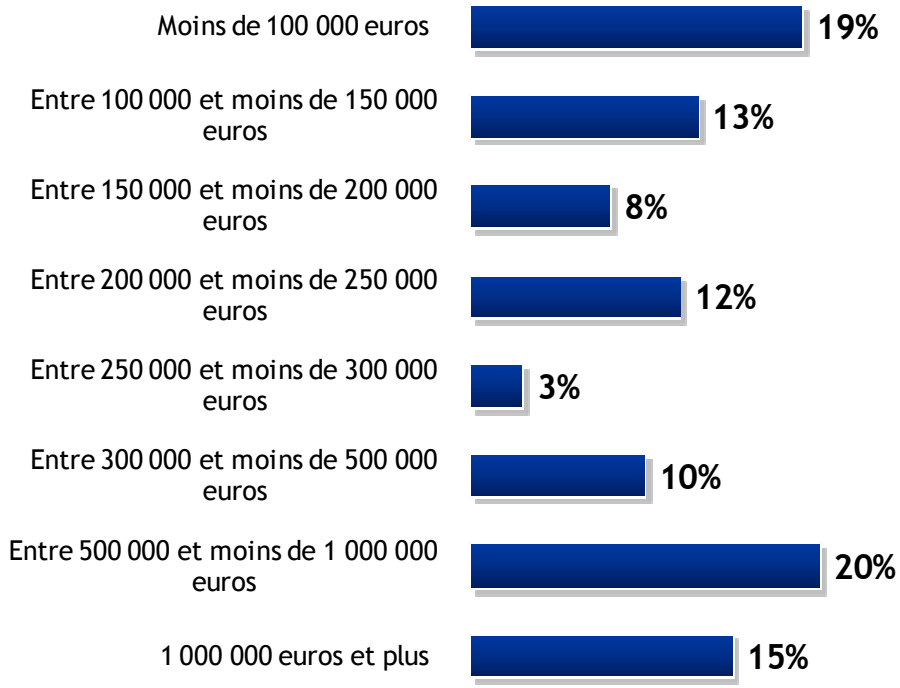


386 641 €, la limitation de rémunération des dirigeants souhaitée par les cadres en moyenne

Question : Vous personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à la mise en place d'une loi limitant la rémunération des dirigeants ?



Question : Et selon vous, quelle devrait être la rémunération annuelle fixe maximale brute des dirigeants ?

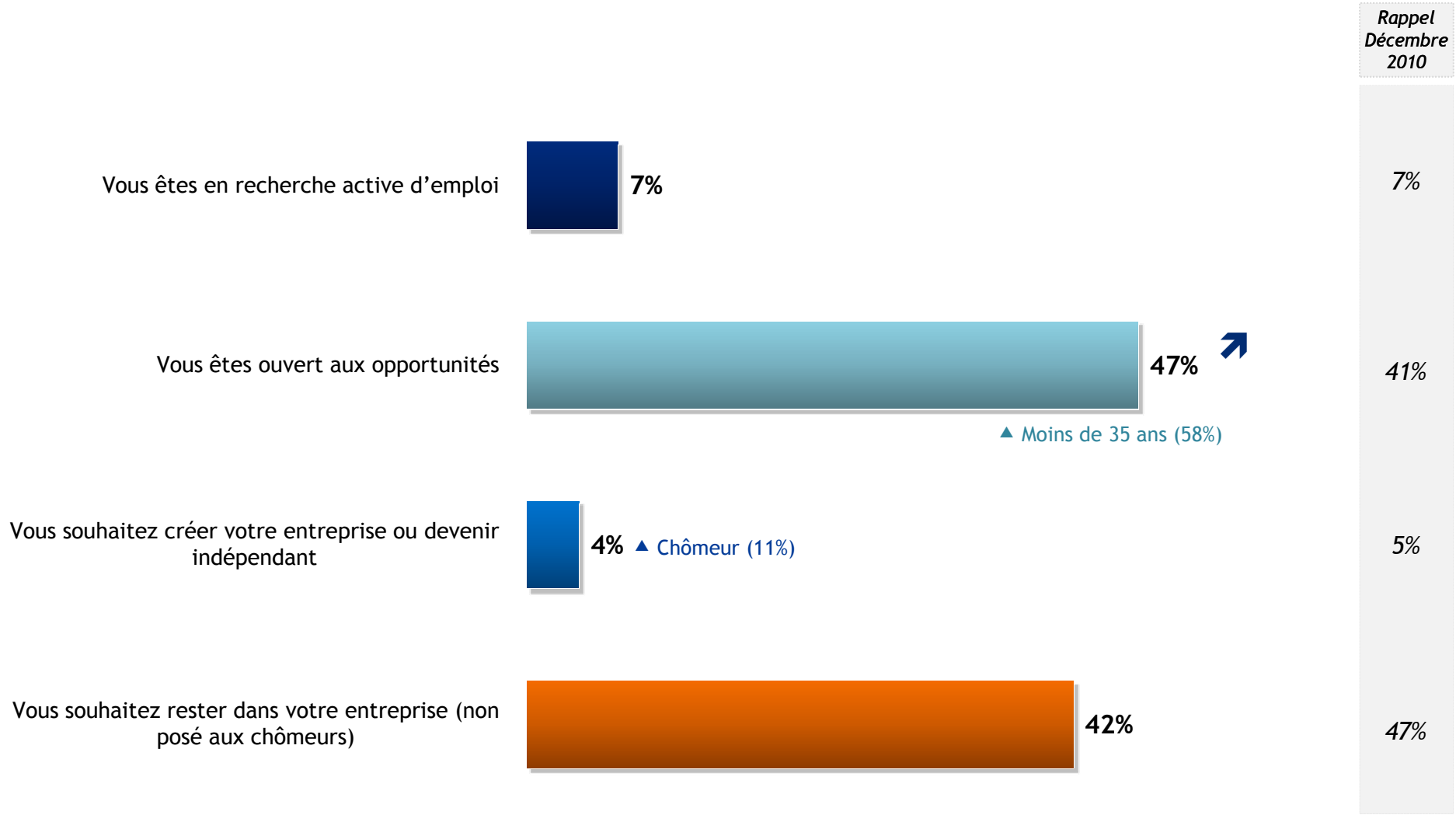


Moyenne : 386 641 €

C | Les souhaits de mobilité

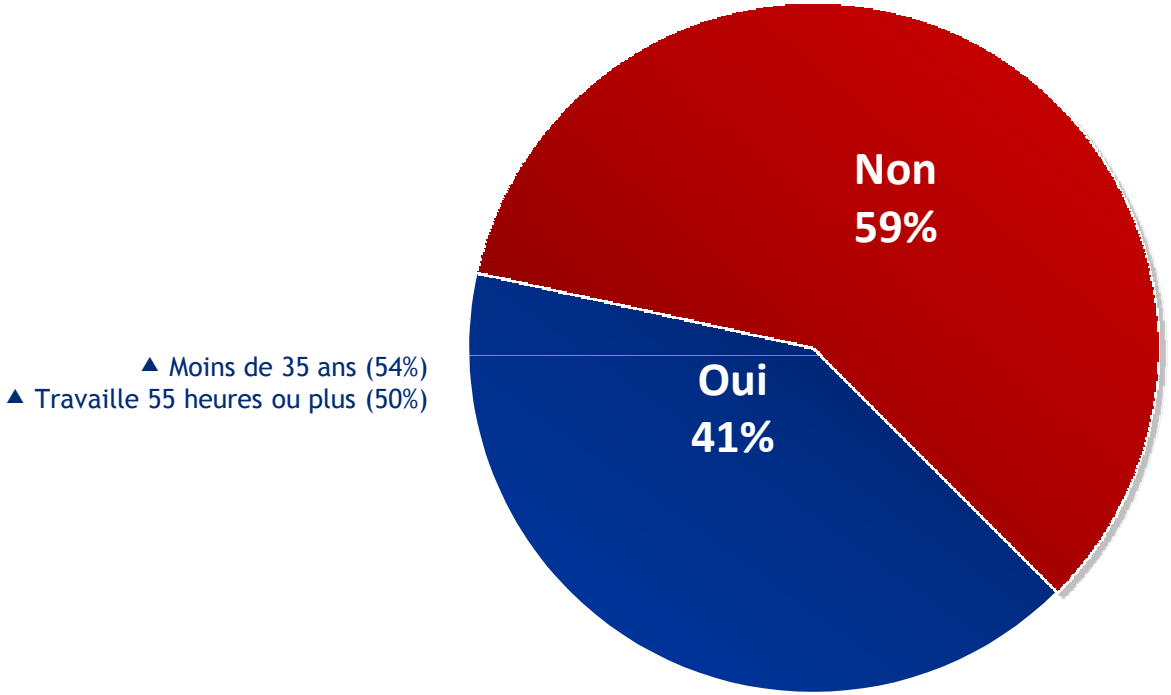
Les cadres de plus en plus opportunistes

Question : D'une manière générale, quelle est la situation qui vous décrit le mieux actuellement ?



41% des cadres ont envisagé de quitter leur entreprise au cours des 3 derniers mois

Question : *Au cours des trois derniers mois, avez-vous envisagé de quitter votre entreprise ?* [1]

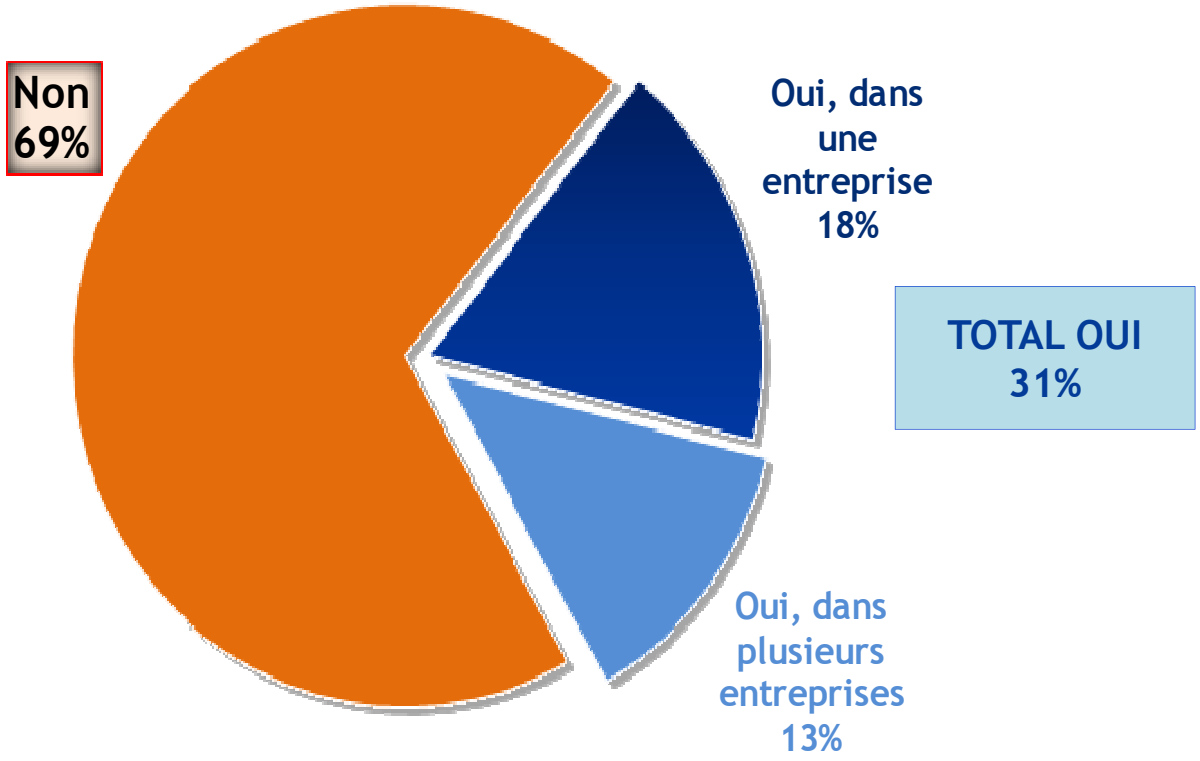


(1) En mai 2010, l'intitulé de la question était : « Actuellement, envisagez-vous de quitter votre entreprise ?
(1) De décembre 2008 à décembre 2009, l'intitulé de la question était : « Au cours des trois derniers mois, avez-vous eu envie de quitter votre entreprise ? »
(3) En juin 2008, l'intitulé de la question était : « Au cours de cette année, avez-vous eu envie de quitter votre entreprise ? »

31% des cadres souhaitant quitter leur entreprise ont passé un entretien

Question :Au cours des trois derniers mois, avez-vous passé un ou plusieurs entretien(s) de recrutement ?

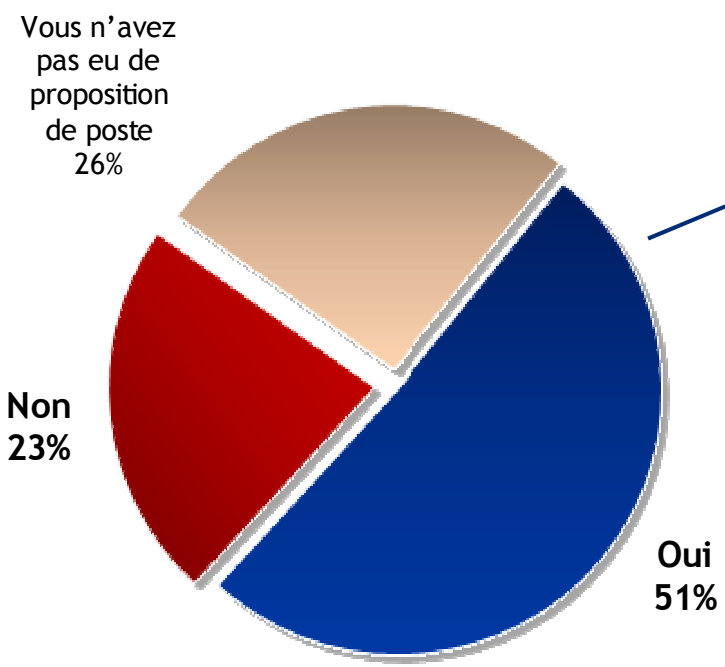
Base : question **posée uniquement aux personnes ayant souhaité quitter leur entreprise** au cours des trois derniers mois, soit **40%** de l'échantillon.

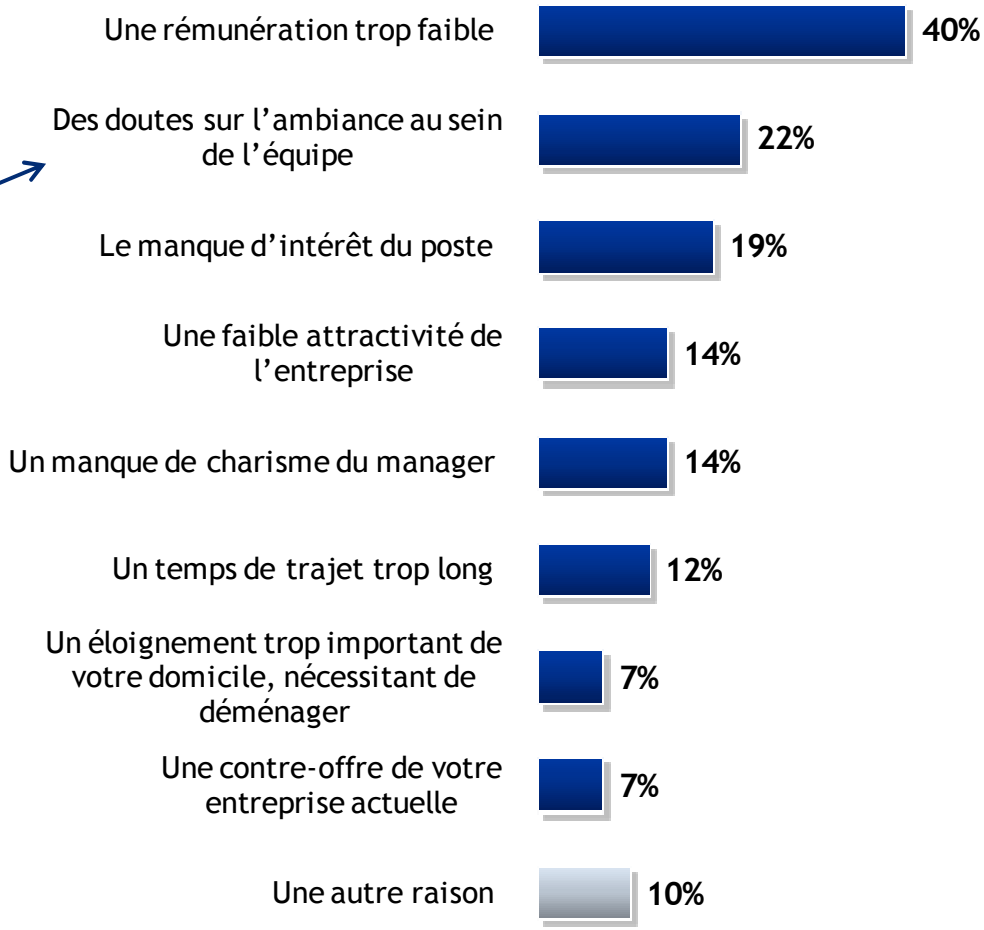


La moitié des cadres ayant eu une proposition de poste l'ont refusée

Question : Et à l'issue de ces entretiens, avez-vous refusé une proposition de poste ?

Question : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous refusé cette proposition de poste ?

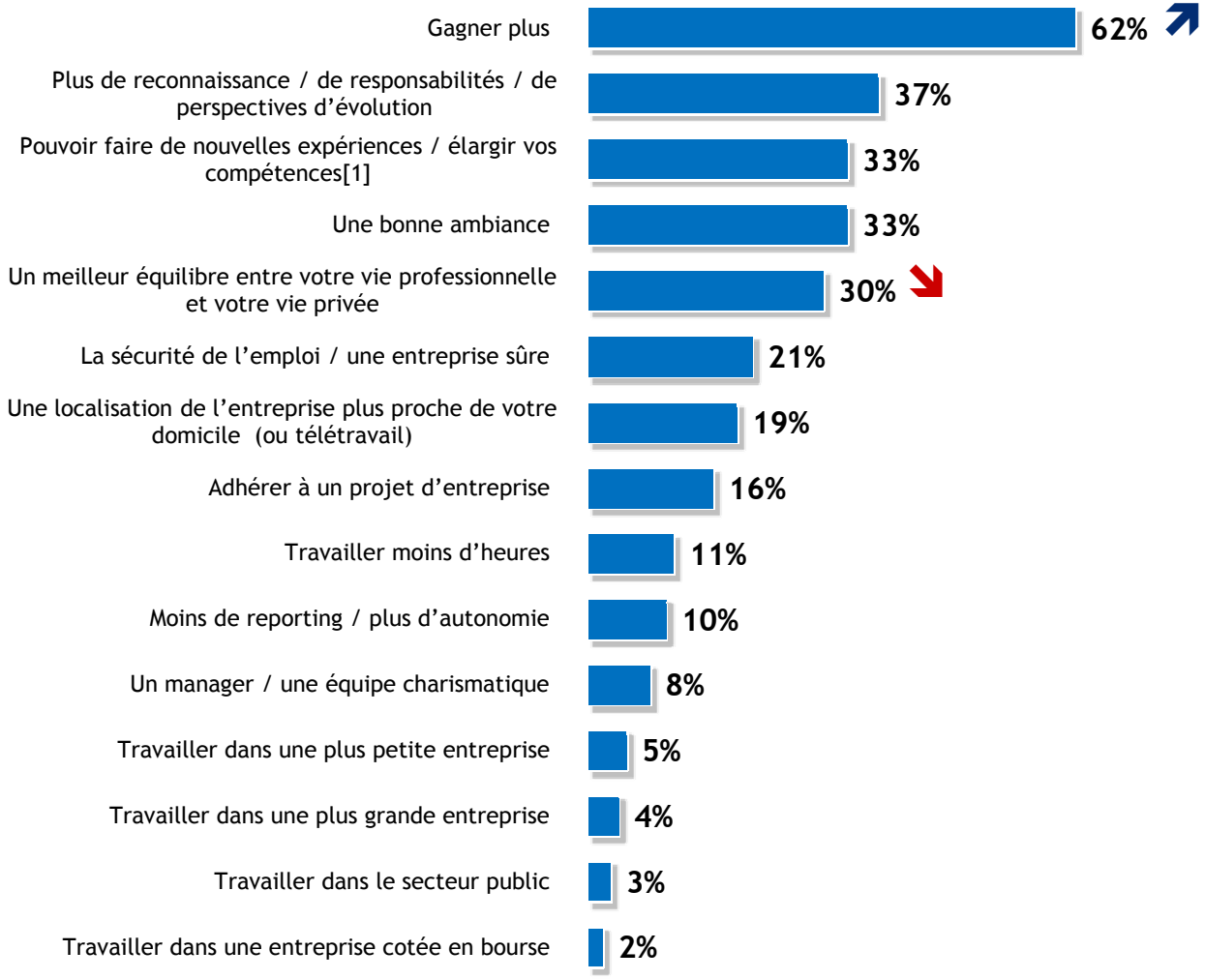




62% des cadres attendent de gagner plus en changeant d'emploi

Question : Vous personnellement quelles sont vos attentes prioritaires en cas de changement d'emploi ?

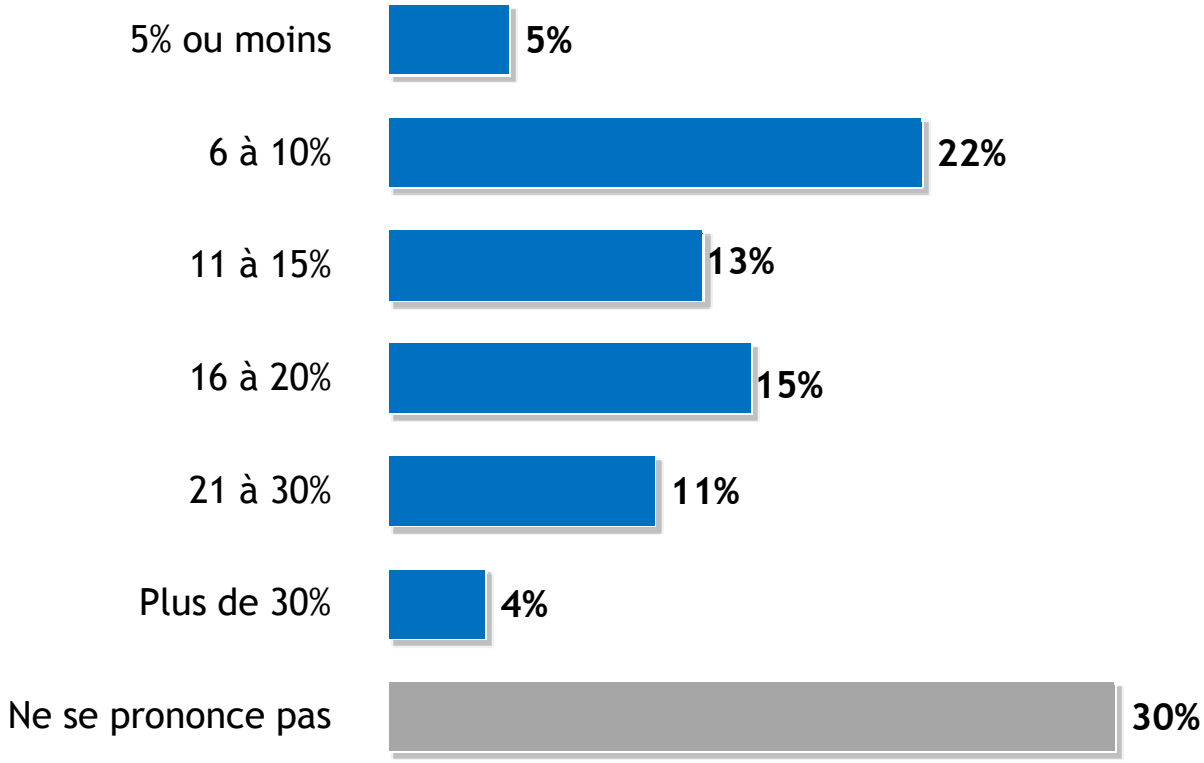
Total des citations



	Rappel Déc. 2010	Rappel Mai 2009	Rappel Déc. 2009	Rappel Mai 2009	Rappel Déc. 2008	Rappel Juin 2008
Gagner plus	59%	59%	59%	54%	52%	54%
Plus de reconnaissance / de responsabilités / de perspectives d'évolution	35%	40%	35%	39%	34%	43%
Pouvoir faire de nouvelles expériences / élargir vos compétences[1]	34%	38%	39%	38%	44%	46%
Une bonne ambiance	35%	24%	28%	36%	34%	28%
Un meilleur équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie privée	33%	31%	30%	34%	32%	29%
La sécurité de l'emploi / une entreprise sûre	23%	24%	25%	23%	22%	12%
Une localisation de l'entreprise plus proche de votre domicile (ou télétravail)	21%	19%	21%	20%	21%	20%
Adhérer à un projet d'entreprise	14%	18%	21%	19%	18%	27%
Travailler moins d'heures	9%	10%	14%	8%	12%	6%
Moins de reporting / plus d'autonomie	9%	7%	7%	8%	7%	7%
Un manager / une équipe charismatique	8%	7%	10%	10%	9%	11%
Travailler dans une plus petite entreprise	4%	3%	3%	4%	4%	3%
Travailler dans une plus grande entreprise	3%	5%	5%	5%	6%	4%
Travailler dans le secteur public	3%	3%	4%	3%	5%	1%
Travailler dans une entreprise cotée en bourse	2%	1%	1%	1%	1%	1%

18%, soit l'augmentation attendue en cas de changement d'entreprise

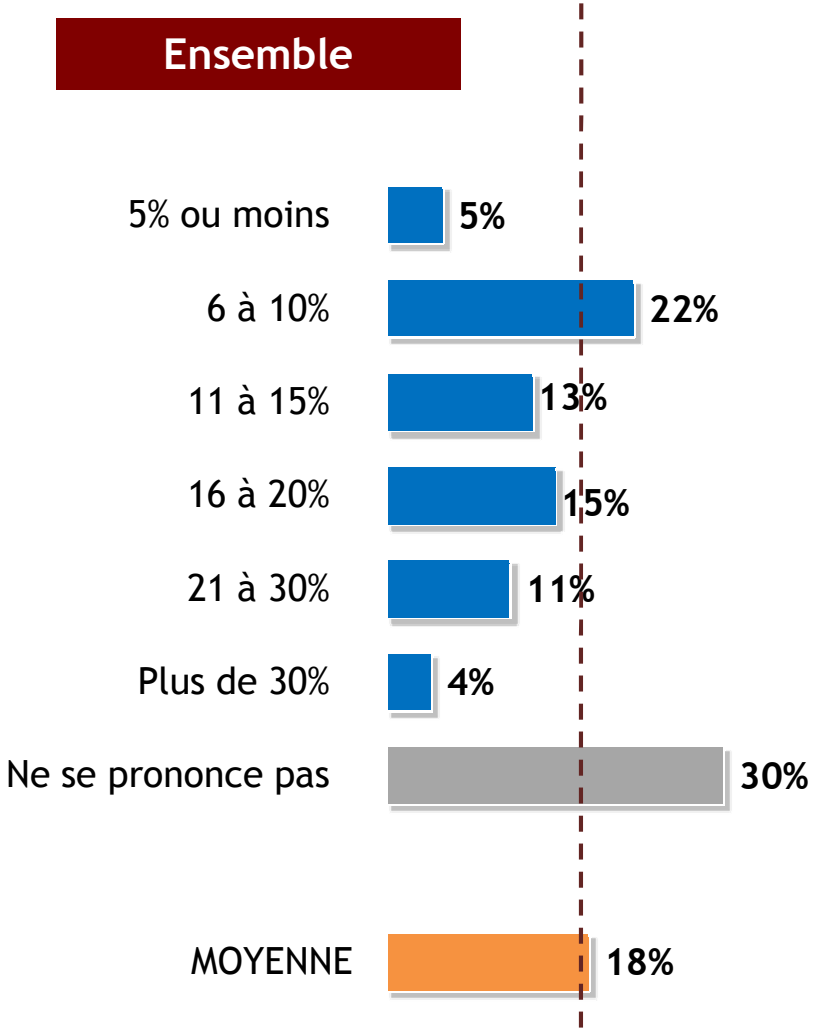
Question : Quelle augmentation de salaire attendez-vous en cas de changement d'entreprise (en pourcentage de votre rémunération globale actuelle) ?



Moyenne : 18%

Mieux les cadres sont rémunérés, plus ils souhaitent être augmentés

Question : Quelle augmentation de salaire attendez-vous en cas de changement d'entreprise (en pourcentage de votre rémunération globale actuelle) ?



Selon la rémunération brute annuelle

Moins de 35 000 €	De 35 000 à moins de 40 000 €	De 40 000 à moins de 44 000 €	De 45 000 à moins de 50 000 €	De 50 000 à moins de 60 000 €	Plus de 60 000 €
2%	9%	5%	10%	8%	2%
24%	24%	23%	20%	27%	14%
8%	11%	15%	11%	17%	22%
17%	17%	15%	17%	13%	14%
15%	7%	8%	12%	13%	10%
6%	2%	5%	7%	2%	5%
28%	30%	29%	23%	20%	33%
20%	**15%**	**19%**	**19%**	**16%**	**22%**

En synthèse

La situation plus favorable de l'emploi n'a pas d'impact positif sur les conditions de travail

La tendance observée au mois de décembre dernier se confirme :

un regard plus positif sur la situation actuelle et à venir du marché.

Pour la 1ère fois depuis juin 2008 – avant la crise financière - **une majorité de cadres porte une regard positif sur le marché de l'emploi des cadres.**

≠

Mais une situation dégradée dans leur poste actuel…

- ✓ **l'ambiance**
- ✓ **le contenu de leur travail**
- ✓ **Les relations avec la hiérarchie**
- ✓ **L'augmentation de la charge de travail**
- ✓ **Plus de place à la productivité**

…Et peu ou pas d'augmentations pour la 3ème année consécutive

- ✓**3 cadres sur 5 n'ont pas été augmentés**
- ✓ **Pour les cadres ayant été augmentés, l'augmentation moyenne est de 3,4%**

La reprise rend les cadres exigeants

Un décalage (trop?) important entre la reprise du marché et la situation personnelle des cadres…

41% des cadres **ont envisagé de quitter leur entreprise** au cours des 3 derniers mois

31% d'entre eux **ont passé un entretien** au cours des 3 derniers mois
(soit 13% des l'ensemble des cadres)

La moitié **de ceux qui s'étaient vu proposé un poste l'ont refusé**

62% citent **le salaire comme principale attente** en cas de changement de poste

L'augmentation de salaire attendue en cas de changement de poste est de **18%** en moyenne !

Enfin, **82%** des cadres sont **favorables à la limitation de la rémunération des dirigeants**

Cette limite se situe en moyenne à 386 641 €